

BAT33 - LES FONDAMENTAUX D'UNE INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE

OFIB.FR

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels de l'expertise : expert d'assuré, expert d'assurance, expert judiciaire

Maîtres d'ouvrage

Maîtres d'oeuvre

Professionnels de l'immobilier :

agents, négociateurs, gestionnaires, syndics, ...

Professions juridiques : notaires, avocats, huissiers de justice, magistrats, ...

Maîtres d'ouvrage

Maîtres d'oeuvre

Professionnels de l'immobilier :

agents, négociateurs, gestionnaires, syndics, ...

Professions juridiques : notaires, avocats, huissiers de justice, ...

Professionnels du bâtiment et de la construction : architectes, conducteurs de travaux, chefs de chantier, économistes de la construction, artisans, cadres et salaires de la construction, ...

Professionnels de l'assurances :

entreprises et intermédiaires d'assurance et de réassurance, personnel des entreprises et intermédiaires d'assurance et de réassurance.

Diagnostiqueurs immobiliers

Etc.

Etc.

Etc.

Etc.

Etc.

Etc.

Etc.

Etc.

Etc.

Etc.

Etc.

Etc.

Etc.

Etc.

Etc.

Etc.

Etc.

Etc.

Etc.

Etc.

Etc.

Etc.

Etc.

Etc.

Etc.

Etc.

Etc.

Etc.

Etc.

Etc.

Etc.

Etc.

Etc.

Etc.

Etc.

Etc.

Etc.

Etc.

Etc.

Etc.

Etc.

Etc.

Etc.

Etc.

Etc.

Etc.

Etc.

Etc.

Etc.

Etc.

Etc.

Etc.

Etc.

Etc.

Etc.

Etc.

DURÉE ESTIMÉE

1 h00



PRIX

50€ HT par participant

Soit 60€ TTC

OBJECTIFS

- **Comprendre** le fonctionnement d'une installation photovoltaïque
- **Distinguer** les deux familles de technologies photovoltaïques
- **Comprendre** les principales règles de mise en œuvre
- **Discerner** les notions de puissance et de rendement d'une installation
- **Assimiler** le vocabulaire associé

VALIDATION

ATTESTATION DE FIN DE
FORMATION DÉLIVRÉE
PAR L'OFIB, ORGANISME
QUALIFIÉ ISQ-OPQF

PROGRAMME

Présentation de la formation

Bienvenue dans votre formation 2'

Comment réussir ma formation ? 2'

TUTORIEL DE NAVIGATION 5'

1. Généralités sur les panneaux photovoltaïques

Vidéo n°1 - Généralités sur les panneaux photovoltaïques 2'

Atelier 1 - Différencier les panneaux photovoltaïques, des solaires thermiques 2'

2. Les deux familles de technologies photovoltaïques

Vidéo n°2 - Les deux grandes familles de technologies photovoltaïques 2'

Atelier n°2 - Distinguer les panneaux silicium monocristallin et polycristallin 2'

Atelier n°3 - Distinguer les panneaux silicium cristallin et les couches minces 2'

3. Les règles de mise en œuvre d'une installation photovoltaïque

Vidéo n°3 - Les règles de mise en œuvre d'une installation photovoltaïque 4'

Atelier n°4 - Identifier les principaux éléments d'une installation photovoltaïque 4'

Atelier n°5 - Reconnaître le bon terme technique 2'

Atelier n°6 - Comprendre le fonctionnement d'une installation photovoltaïque 2'

Atelier n°7 - Identifier les ombrages proches 4'

4. La puissance et le rendement d'une installation photovoltaïque

Vidéo n°4 - La puissance et le rendement d'une installation 3'

Atelier n°8 - QCM 5'

Atelier n°9 - VRAI/FAUX 8'

5. Synthèse

Vidéo n°5 - Synthèse 3'

Guide synthétique - Les fondamentaux d'une installation photovoltaïque 10'

Questionnaire de satisfaction

PRÉREQUIS

- Bonne connexion internet
- Maîtrise de la langue française
- Matériel informatique (ordinateur, tablette, son...)

PÉDAGOGIE

La formation est réalisée à distance. Alternance de vidéos, approfondissement des connaissances via un guide PDF, évaluations sous formes d'ateliers interactifs : QCM, images interactives, glisser-déposer, cas pratiques (...)

FORMATEURS

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

ÉVALUATION ET SUIVI

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé

OFIB

7 AVENUE FRANCOIS MITTERRAND - 72000 LE MANS

Organisme de formation enregistré sous le numéro 52 72 01107 72 auprès du Préfet de Région Pays de la Loire. Et cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

TÉL. : 0 969 320 805
MAIL : FORMATION@OFIB.FR
WWW.OFIB.FR




MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation est réalisée à distance. L'animation pédagogique prend la forme d'une alternance de séquences théoriques et d'évaluations sous formes d'ateliers interactifs : glisser-déposer, texte à trous, QCM, quiz, études de cas pratiques basés sur des situations professionnelles, association de cartes, images interactives (...). La formation est réalisée au moyen d'un ordinateur, d'un smartphone ou d'une tablette disposant d'une bonne connexion Internet. L'accès à la plateforme et au programme est établi pour une durée de 3 mois à compter de votre première connexion.

Vous pouvez à tout moment nous interroger ou poser vos questions sur notre plateforme d'E-learning (voir champ ci-dessous) ou nous adresser un courriel à l'adresse suivante : formation@ofib.fr. Au besoin l'un de nos formateurs pourra vous contacter sur votre lieu de travail du lundi au vendredi (9h00/12h00 -14h00-17h00)

Commentaires

Stephane Ramon (vous)

 Écrivez le premier commentaire

Soyez le premier à commenter cette section !

Attention : la question posée devra être en rapport avec la séquence ou le parcours proposé ; toute question relative à un sujet non abordé ou relevant de conseil stratégique ou juridique sera automatiquement rejetée.

Tout au long de la formation e-learning, votre assiduité est contrôlée via des données informatiques (temps de connexion, temps passé par activité, score...). La réussite à la formation e-learning est conditionnée par les deux éléments suivants :

- ✓ Vous devez avoir effectué 100% du parcours
- ✓ Vous devez avoir obtenu un score global minimum de 60% aux évaluations

Sous réserve de réussite aux critères ci-dessus, vous recevrez une attestation de formation indiquant le nombre d'heures de formation réalisées et le score global obtenu aux évaluations.